

DELIBERATION N°05/2020

Le **Mardi 28 janvier 2020** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 17/01/2020

Nombre de membres en exercice : 26

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	x			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		x		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier			x	DYEN Michel	
	LEOUTRE Jean-Marc	x			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence			x	CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			x	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			x	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric			x	CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	x			TORNIER Xavier	
	GAUDIN François		x		ROTA Michel	
	GARZON Philippe			x	GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	x			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			x	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	x			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	x			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			x	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves			x	GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	x			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			x	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges			x	SILVESTRE Maxime	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	RAFFIN Jean-Claude	x			BUTTARD Jean-Marc	
CC HAUTE TARENTEISE	PENNA Jean-Luc	x			PASCAL-MOUSSELARD Gaston	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES		x		BLANC Henri	
REGION	BONNIVARD Emilie			x		
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	x
TOTAL		10	3	12		
TOTAL VOTANTS		<u>14</u>				1
TOTAL VOIX		26				

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20200128-DEL05-2020-DE
Date de télétransmission : 03/02/2020
Date de réception préfecture : 03/02/2020

DELIBERATION N°05/2020

Objet : ACQUISITION

Opération 20-468 : CHAMBERY - Cassine – ER n° 37
Demandeur : CHAMBERY
Portage en cours : 3 524 800 €
Axe : Equipements publics
Durée de portage demandée : 8 ans
Remboursement du capital stocké : annuités constantes
Taux de portage annuel HT : 2 %

En parallèle de la procédure ZAC de la Cassine, la ville de Chambéry bénéficie d'un emplacement réservé destiné au réaménagement des abords de la voirie dans le cadre de la liaison mode doux, entre le site de la Cassine et la gare.

La ville demande à l'EPFL73 de se rapprocher dans un premier des temps des propriétaires des parcelles BS223 et BS225 qui ont manifesté d'ores et déjà le besoin de déménager eu égard aux désagréments causés par les travaux dans ce secteur.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Chambéry	BS223	Ch DE LA CASSINE	81 m ²	Sols	UCA du PLU intercommunal - ER n° 37 du PLUi	Avis France Domaine
Chambéry	BS225 LOTS 1 à 5	74 Ch DE LA CASSINE	100 m ²	Sols		
TOTAL			982 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Le 03/02/2020
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE



VOTE :	
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20200128-DEL05-2020-DE
 Date de télétransmission : 03/02/2020
 Date de réception préfecture : 03/02/2020